DLP-5-6-85514303

ISSN N° 0751-154 X ®

# Avertissements agricoles

Édition Grandes cultures

Bulletin technique n° 17 du 4 juin
(les bulletins n° 15 et 16 n'ont été adressés qu'aux livreurs de blé alsaciens)

**BLE D'HIVER : * TRAITEMENT FONGICIDE EPIAISON** : Rappel
*** AGROMYZA** : Un insecte qui mine les feuilles
**COLZA : * ALTERNARIA** : pas d'évolution
*** SCLEROTINIA** : présence de symptômes sur tiges
**MAIS : * DESHERBAGE** : Attention aux levées de dicotylédones !
**POMME DE TERRE : * MILDIOU** : Une protection préventive
*** DORYPHORE**
**POIREAU : * TEIGNE** : Un traitement contre la 2e génération

## B L E

**TRAITEMENT FONGICIDE EPIAISON** : Rappel

Les parcelles les plus avancées sont maintenant en pleine floraison et le risque vis-à-vis des maladies demeure très important.

**Nos préconisations du bulletin précédent restent en vigueur.**

**AGROMYZA** : Un insecticide qui mine les feuilles

On observe dans de nombreuses parcelles de céréales, la présence de plages desséchées plus ou moins étendues, d'aspect huileux ; ces plages sont situées à l'extrémité des feuilles, très souvent sur la dernière feuille. A l'intérieur de ces mines, on peut observer des "asticots":ce sont des larves de l'agromyza, encore appelée "mineuse des céréales".

Les dégâts de cet insecte sont plus spectaculaires que graves et les larves sont à la fin de leur développement.

**Aucune intervention spécifique n'est à envisager** d'autant que les produits efficaces ne peuvent être utilisés pendant la floraison du blé en raison de leur toxicité vis-à-vis des abeilles.

## C O L Z A

**ALTERNARIA** : Pas d'évolution

Cette maladie, observée sur feuilles basses dans quelques parcelles, n'a pas évolué.

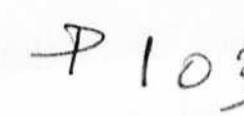
**Tout traitement est pour l'instant déconseillé** ; une intervention ne deviendrait nécessaire que si des taches apparaissent sur siliques.

**SCLEROTINIA** : Présence de symptômes

Des symptômes sont visibles sur tiges (feutrage blanc). Aucun traitement n'est bien sûr à envisager ; le traitement doit en effet intervenir avant les contaminations, c''est à dire 3 semaines avant l'apparition des symptômes (soit vers le 7-10 mai comme nous l'avions conseillé dans le bulletin n° 9).

Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant : D. CALLU
Publication Périodique : 1848 AD
CPPAP N° :
Abonnement Annuel : 95 F

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative
67084 STRASBOURG CEDEX
ALSACE : (88) 37.32.18
LORRAINE : (8) 337.26.45



P 103



# M A I S

**DESHERBAGE** : Attention aux levées de dicotylédones

On observe actuellement de nombreuses levées de dicotylédones résistantes à l'atrazine,amaranthes et chénopodes, notamment.

A ce stade de la végétation, seuls les produits suivants peuvent être utilisés :

- pyridate : Lentagran,
- pyridate + clopyralid : Pyron
- bromoxynil phénol : Litarol M, Mérit, Sabre,
- bromophénoxime : Dicoprime (non efficace sur amaranthe),
- bentazone + atrazine : Laddok (attention ce produit apporte de l'atrazine !).

Contre le liseron, **il ne faut plus appliquer maintenant de 2,4 D en plein** ; ce type d'application est, de toute façon déconseillé.

Les produits à base de bromoxynil phénol ont une action freinatrice contre liseron, qui doit de toute façon être complétée par un traitement dirigé avec du 2,4 D. Dans les parcelles très fortement infestées, mieux vaudrait envisager la lutte contre le liseron dans le cadre de l'asolement.

Contre les graminées, seuls les traitements dirigés restent possibles (stade 40 à 50 cm de maïs).

Certains maïs prennent actuellement une couleur bleue accompagnée parfois d'un aspect chétif. Ce phénomène est en général d'origine physiologique et devrait se rétablir rapidement.

Toutefois, dans les parcelles où **les plantes chétives se répartissent par taches** , on peut suspecter une attaque de nématodes.

Pour détection des nématodes, vous pouvez adresser des échantillons de maïs et de sol, prélevés dans les parties saines et les parties malades à :

G.R.I.S.P. de RENNES
Domaine de la Motte sur Vicomte
B.P. 29
35650 LE RHEU

# P O M M E   D E   T E R R E

**MILDIOU** : une protection préventive

Un traitement préventif est conseillé dès réception de ce bulletin (voir note parue dans le bulletin n° 14 du 29 mai).

**DORYPHORE**

Surveillez l'apparition des larves et intervenez lorsqu'elles auront la grosseur d'un grain de blé avec en g/hl: azinphos méthyl et éthyl : 40, carbaryl : 75,1 000 en poudrage, chlorfenvinphos : 25, cyperméthrine : 4, deltaméthrine : 0,75, endosulfan : 35 - 450 en poudrage, fenvalérate : 5, lindane : 8 - 100 en poudrage, méthidathion : 30, méthiocarbe : 100, phosalone : 60 - 800 en poudrage, phosmet : 50, phosphamidon : 30, promécarbe: 75.

# P O I R E A U

**TEIGNE** : Un traitement contre la 2e génération.

Une protection contre le 2e vol de la teigne est conseillée, avec un produit cité dans le bulletin n° 5 du 17 avril.